

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 24 novembre 2015

Vote(s) pour : 36  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 30 novembre 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

#### Point n°2015-11-30-BD-18 :

#### **Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,

VU la convention initiale du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé entre Metz Métropole et l'ANAH signée le 22 novembre 2010 et ses avenants n°1 signé le 25 mai 2011, n°2 signé le 20 décembre 2011, n°3 signé le 21 août 2012 et n°4 signé le 17 juillet 2014,

VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du dispositif jusqu'au 21 novembre 2015,

VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 23 et 25 septembre et du 5, 12, 16 et 19 octobre 2015 concernant le soutien à 26 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 27 402 €, répartie comme suit :

Propriétaire	Adresse immeuble	Type de demandeur	Participation PIG "Habitat Dégradé"	Participation "Habiter Mieux"	Total subvention Metz Métropole
M. Liborio CICCARELLO	7 rue du Général Decaen METZ	Propriétaire occupant	1 000 €	500 €	1 500 €

<b>Mme Rachel BOMHARDT</b>	2 rue Sous Saint Arnould METZ	Propriétaire occupant	<b>2 500 €</b>	500 €	<b>3 000 €</b>
<b>Mme Fabienne COLIN</b>	18 rue de la Plaine METZ	Propriétaire occupant	<b>179 €</b>	500 €	<b>679 €</b>
<b>Mme Marie-Madelaine VATRY</b>	37 rue Charles et Louis Jacquard METZ	Propriétaire occupant	<b>887 €</b>	500 €	<b>1 387 €</b>
<b>Mme Marie-Françoise SCHAFF</b>	34 rue Kellermann METZ	Propriétaire occupant	<b>620 €</b>	500 €	<b>1 120 €</b>
<b>M. Emmanuel DUVAL &amp; Mme Karine GASPARD</b>	43 rue du Docteur Schweitzer METZ	Propriétaire occupant	<b>1 000 €</b>	500 €	<b>1 500 €</b>
<b>Mme Odette BENACCHIO</b>	18 Chemin sous les Vignes METZ	Propriétaire occupant	<b>830 €</b>	500 €	<b>1 330 €</b>
<b>M. Philippe VEINHARD</b>	7 rue des Trois Evêchés METZ	Propriétaire occupant	<b>405 €</b>	500 €	<b>905 €</b>
<b>Mme Giovanna QUARANTA</b>	107 rue de Lorient METZ	Propriétaire occupant	<b>591 €</b>	500 €	<b>1 091 €</b>
<b>Mme Jacqueline FUSS</b>	54 rue Costes et Bellonte MARLY	Propriétaire occupant	<b>1 000 €</b>	500 €	<b>1 500 €</b>
<b>M. Michel ZIKMUND</b>	7 rue Aristide Briand MARLY	Propriétaire occupant	<b>725 €</b>	500 €	<b>1 225 €</b>
<b>Mme Constance NOIRE</b>	8 Place de la Liberté LESSY	Propriétaire occupant	<b>337 €</b>	500 €	<b>837 €</b>
<b>Mme Jeanine BRIX</b>	93 rue du Général de Gaulle PLAPPEVILLE	Propriétaire occupant	<b>371 €</b>	500 €	<b>871 €</b>
<b>M. Alain ZSCHIESCHE</b>	14 rue de l'Aérogare AUGNY	Propriétaire occupant	<b>711 €</b>	500 €	<b>1 211 €</b>
<b>Mme Christiane LORENTZ</b>	29 Imp. François d'Arlandes MARLY	Propriétaire occupant	<b>696 €</b>	500 €	<b>1 196 €</b>
<b>M. &amp; Mme Bernard SILLY</b>	10 Le Mont MECLEUVES	Propriétaire occupant	<b>743 €</b>	500 €	<b>1 243 €</b>
<b>M. Saer HANI</b>	13 rue de la Paix ARS-SUR-MOSELLE	Propriétaire occupant	<b>935 €</b>	500 €	<b>1 435 €</b>
<b>M. &amp; Mme Christian DUBOIS</b>	6 rue Chaponost MOULINS-LES-METZ	Propriétaire occupant	<b>439 €</b>	500 €	<b>939 €</b>
<b>Mme Geneviève JAGER</b>	18 rue de la Chapelle LE BAN-SAINT-MARTIN	Propriétaire occupant	<b>568 €</b>	500 €	<b>1 068 €</b>
<b>M. &amp; Mme Fuat GUL</b>	10 rue des Glycines MARLY	Propriétaire occupant	<b>756 €</b>	500 €	<b>1 256 €</b>
<b>M. Stéphan SIEJA</b>	6 rue Saint-Jacques ST-PRIVAT-LA-MONTAGNE	Propriétaire occupant	<b>360 €</b>		<b>360 €</b>
<b>Mme Thérèse SEIGNERT</b>	13 rue Principale ARS-LAQUENEXY	Propriétaire occupant	<b>254 €</b>		<b>254 €</b>
<b>Mme Suzanne MILLET</b>	1 Place du Général de Gaulle ARS-SUR-MOSELLE	Propriétaire occupant	<b>113 €</b>		<b>113 €</b>
<b>Mme Betty LAGARRIGUE</b>	235 Av. André Malraux METZ	Propriétaire occupant	<b>301 €</b>		<b>301 €</b>

<b>Mme Diega INFANTINO</b>	35 rue de Verdun CHATEL-ST-GERMAIN	Propriétaire occupant	<b>408 €</b>		<b>408 €</b>
<b>M. Jean-Marie QUELET</b>	8 rue des Fraises ROZERIEULLES	Propriétaire bailleur	<b>673 €</b>		<b>673 €</b>

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,  
 DECIDE d'affecter 27 402 € sur l'autorisation de programme 2015 de 2 100 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme  
 Metz, le 1 décembre 2015  
 Pour le Président et par délégation  
 Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVÉS SOUTENUES PAR L'ANAH  
 PIG HABITAT DEGRADE - RECAPITULATIF GLOBAL

Propriétaire	Adresse Immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'aide de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. Liborio CICCARELLO	7 rue du Général Decaen METZ	- Isolation extérieure - Remplacement des menuiseries extérieures	1	21 724,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 000 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	7 224,00 €
Mme Rachel BOMHARDT	2 rue Sous Saint Armand METZ	- Rénovation complète du logement	1	53 547,00 €	50 000,00 €	50%	25 000 €	3 000 €	2 500 €	600 €	3 000 €	Propriétaire occupant	22 547,00 €
Mme Fabienne COLIN	16 rue de la Plaine METZ	- Remplacement d'une chaudière - Isolation extérieure	1	3 850,00 €	3 580,00 €	50%	10 €	2 661 €	179 €	500 €	679 €	Propriétaire occupant	500,00 €
Mme Marie-Madeleine VATRY	37 rue Charles et Louis Jacquard METZ	- Remplacement d'une chaudière - Remplacement des menuiseries extérieures - Installation d'une VMC	1	18 770,00 €	17 735,00 €	50%	8 868 €	3 000 €	887 €	500 €	1 387 €	Propriétaire occupant	5 515,00 €
Mme Marie-Françoise SCHAFF	34 rue Kellermann METZ	- Isolation extérieure - Remplacement des menuiseries extérieures	1	13 338,00 €	12 394,00 €	50%	6 197 €	3 000 €	620 €	500 €	1 120 €	Propriétaire occupant	3 021,00 €
M. Emmanuel DUVAL & Mme Karine GASPARD	43 rue du Docteur Schweitzer METZ	- Remplacement d'une chaudière - Remplacement d'un chauffe-eau - Remplacement des menuiseries extérieures - Installation d'une VMC	1	54 628,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 000 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	40 128,00 €

Propriétaire	Adresse Immeuble	Nature de l'opération	Nb de logis	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
Mme Odette BEHACCHIO	18 Chenil sous les Vignes METZ	- Remplacement d'une chaudière - Isolation extérieure - Installation d'une douche adaptée	1	17 336,00 €	16 606,00 €	50%	8 303 €	3 000 €	830 €	500 €	1 330 €	Propriétaire occupant	4 603,00 €
M. Philippe VEINHARD	7 rue des Trois Evêchés METZ	- Remplacement d'une chaudière - Remplacement des menuiseries extérieures	1	8 564,00 €	8 096,00 €	35%	2 834 €	3 000 €	405 €	500 €	905 €	Propriétaire occupant	1 825,00 €
Mme Giovanna QUARANTA	107 rue de Lorlent METZ	- Remplacement d'une chaudière - Remplacement des menuiseries extérieures	1	12 470,00 €	11 820,00 €	50%	5 910 €	3 000 €	591 €	500 €	1 091 €	Propriétaire occupant	2 469,00 €
Mme Jacqueline FUSS	54 rue Costes et Ballons MARLY	- Isolation des combles - Installation d'une chaudière	1	36 036,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 000 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	21 536,00 €
M. Michel ZIKMUND	7 rue Ariside Briand MARLY	- Isolation extérieure	1	15 298,00 €	14 500,00 €	50%	7 250 €	3 000 €	725 €	500 €	1 225 €	Propriétaire occupant	3 823,00 €
Mme Constance NORE	8 Place de la Liberté LESSY	- Remplacement d'une chaudière - Installation d'une VMC	1	7 256,00 €	6 731,00 €	50%	3 366 €	3 000 €	337 €	500 €	837 €	Propriétaire occupant	53,00 €
Mme Jeanine BRIX	93 rue du Général de Gaulle PLAPPEVILLE	- Remplacement d'une chaudière - Installation d'une VMC	1	8 182,00 €	7 420,00 €	50%	3 710 €	3 000 €	371 €	500 €	871 €	Propriétaire occupant	581,00 €

Propriétaire	Adresse Immeuble	Nature de l'opération	Nb de logis	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subventions AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. Alain ZSCHIESCHE	14 rue de l'Aérogare AUGNY	- Installation d'un ballon thermique - Installation d'une pompe à chaleur	1	15 000,00 €	14 218,00 €	35%	4 976 €	3 000 €	711 €	500 €	1 211 €	Propriétaire occupant	5 813,00 €
Mme Christiane LORENTZ	29 Imp. Françoise d'Arlandes MARLY	- Isolation extérieure - Installation d'une VMC	1	14 904,00 €	13 910,00 €	50%	6 955 €	3 000 €	698 €	500 €	1 198 €	Propriétaire occupant	3 763,00 €
M. & Mme Bernard SILLY	10 Le Mont MECLEUVES	- Isolation du sous-sol - Remplacement des menuiseries extérieures	1	15 676,00 €	14 858,00 €	35%	5 201 €	3 000 €	743 €	500 €	1 243 €	Propriétaire occupant	6 232,00 €
M. Saer HANI	13 rue de la Paix ARS-SUR-MOSELLE	- Installation d'un ballon thermique - Installation d'une pompe à chaleur	1	20 000,00 €	18 662,00 €	50%	9 346 €	3 000 €	935 €	500 €	1 435 €	Propriétaire occupant	6 219,00 €
M. & Mme Christian DUBOIS	8 rue Chaponost MOULINS-LES-METZ	- Isolation extérieure - Installation d'une VMC	1	8 854,00 €	8 776,00 €	50%	4 388 €	3 000 €	439 €	500 €	939 €	Propriétaire occupant	507,00 €
Mme Geneviève JAGER	16 rue de la Chapelle LE BAN-SAINT-MARTIN	- Remplacement d'une chaudière - Installation d'une VMC	1	11 978,00 €	11 354,00 €	50%	5 677 €	3 000 €	568 €	500 €	1 068 €	Propriétaire occupant	2 233,00 €
M. & Mme Fuet GUL	10 rue des Glycines MARLY	- Remplacement d'une chaudière - Installation d'une VMC - Remplacement d'un chauffe-eau	1	15 944,00 €	15 113,00 €	60%	7 557 €	3 000 €	756 €	500 €	1 256 €	Propriétaire occupant	4 131,00 €

Propriétaire	Adresse Immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. Stéphan SIEJA	6 rue Saint-Jacques ST-PRIVAT-LA-MONTAGNE	- Installation d'un monte escalier	1	7 582,00 €	7 203,00 €	35%	2 521 €	- €	360 €	- €	360 €	Propriétaire occupant	4 707,00 €
Mme Thérèse SEIGNERT	13 rue Principale ARS-LAQUENEXY	- Installation de sanitaires adaptés	1	6 058,00 €	5 089,00 €	50%	2 544 €	- €	254 €	- €	254 €	Propriétaire occupant	3 260,00 €
Mme Suzanne MILLET	1 Place du Général de Gaulle ARS-SUR-MOSELLE	- Installation de sanitaires adaptés	1	2 485,00 €	2 250,00 €	50%	1 125 €	- €	113 €	- €	113 €	Propriétaire occupant	1 247,00 €
Mme Betty LAGARRIGUE	235 Av. André Malraux METZ	- Installation de sanitaires adaptés	1	7 226,00 €	6 014,00 €	50%	3 007 €	- €	301 €	- €	301 €	Propriétaire occupant	3 918,00 €
Mme Diega INFANTINO	35 rue de Vardon CHATEL-ST-GERMAIN	- Installation de sanitaires adaptés	1	8 750,00 €	6 164,00 €	50%	4 082 €	- €	408 €	- €	408 €	Propriétaire occupant	4 260,00 €
M. Jean-Marie QUELET	8 rue des Fraises ROZERIEULLES	- Rénovation complète du logement	1	15 468,00 €	13 456,00 €	25%	3 364 €	- €	673 €	- €	673 €	Propriétaire bailleur	11 431,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>26</b>	<b>420 790,00 €</b>	<b>347 979,00 €</b>		<b>162 191 €</b>	<b>59 661 €</b>	<b>17 402 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>27 402 €</b>		



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus -  
PREFECTURE DE LA MOSELLE -  
9 place de la Préfecture - BP 71014 -  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 30 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 17</b> – Futur Centre de Congrès : autorisation de garanties d'emprunt.	1	
<b>Point 18</b> – Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.	1	
<i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1	
<b>Point 19</b> – Projet d'acquisition en VEFA par LOGIEST de 47 logements ZAC Paul Joly à Marly : demande de financement.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière	1	
<b>Point 20</b> – Projet d'acquisition en VEFA par VILOGIA de 44 logements rue de Metz à Augny : demande de financement.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
<b>Point 21</b> – Projet de construction par MHT de 37 logements rue du Bois de la Ville à Saint-Privat-la-Montagne : demande de financement.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
<b>Point 22</b> – Projet d'acquisition-amélioration par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 5 logements PLUS rue de la Chéneau à Scy-Chazelles : demande de financement.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
<b>Point 23</b> – Projet d'acquisition-amélioration par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 6 logements rue Franiatte à Montigny-lès-Metz : demande de financement	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
<b>Point 24</b> – Projet d'acquisition en VEFA par MHT de 49 logements ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz : demande de financement.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 8 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 1<sup>er</sup> décembre 2015  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

